

Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)
Répartition du rehaussement récurrent SANTÉ MENTALE Mission globale 2021-2022
Annualisé 2022-2023
Lanaudière 866 400 \$ - Province 15 M\$

Organismes	Phases selon le <i>Cadre de financement lanaudois du PSOC</i> , page 19	Phase	Montant
Association de parents PANDA MRC Des Moulins		Phase 2	79 568 \$
Bonne étoile Joliette inc. (La)		Phase 2	33 905 \$
Centre de prévention du suicide de Lanaudière (Le)		Phase 4	19 744 \$
Centre d'entraide en santé mentale du secteur Brandon "Le Croissant de Lune"		Phase 2	19 844 \$
Groupe d'entraide en santé mentale de la région Berthier/Lavaltrie "L'Envol"		Phase 2	51 705 \$
Habitat jeunesse, Mascouche		Phase 2	75 260 \$
Maison L'Intersection (La)		Phase 2	172 956 \$
PANDA de la MRC L'Assomption		Phase 2	77 790 \$
Pleins droits de Lanaudière inc.		Phase 3	12 000 \$
Propulsion Lanaudière		Phase 2	74 001 \$
Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière		Phase 2	24 375 \$
Rescousse amicale (La)		Phase 2	36 669 \$
Rescousse Montcalm (La)		Phase 2	41 604 \$
Services de crise de Lanaudière (Les)		Phase 4	19 744 \$
Tournesol de la Rive-Nord inc. (Le)		Phase 3	27 626 \$
Vaisseau d'or (Des Moulins) (Le)		Phase 2	35 040 \$
		Phase 3	64 569 \$
Total : 16 organismes			866 400 \$

Pour faciliter le suivi du montant en mission globale, ce tableau indique également la phase de développement dans laquelle votre organisme se retrouve en date du jour. À cet effet, pour avoir plus d'informations, nous vous invitons à consulter le cadre de financement lanaudois, à la page 19. Ce document est sur le site internet du CISSS de Lanaudière, vous pouvez y accéder avec le lien suivant : https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Soins_et_services/Partenaires/Organismes_communautaires/PSOC/PSOC-Cadre-financement.pdf

Depuis quelques années, un élément de la répartition du rehaussement est basé sur la typologie de l'organisme. En lien avec des travaux attendus du MSSS à ce sujet, le comité bipartite TROCL-CISSL avait convenu d'une mesure de contournement équitable en allouant la même base budgétaire opérationnelle maximale (BBO) ou plafond aux organismes Aide et entraide et Milieu de vie. Une fois les travaux ministériels terminés, un exercice de révision conjoint avec la TROCL sera réalisé. À ce moment-là, certains organismes pourraient voir leur phase de développement révisée en conséquence, ceci sera déterminé en collaboration avec la TROCL.